



Centre Lesbien Gay Bi et Trans de Touraine

Association loi 1901

5 bis Rue du Docteur Denoyelle, 37000 Tours  
Contact : 02 47 54 24 79 - contact@centrelgbt-touraine.org  
www.centrelgbt-touraine.org

## Communiqué de presse

# Don du sang ➡ aux mêmes conditions que les hétérosexuels

Le 3 avril 2015, l'Assemblée nationale a voté, avec le soutien de Marisol Touraine, Ministre de la santé et des affaires sociales, l'**amendement 1289** qui stipule que « **nul ne peut être exclu du don du sang en raison de son orientation sexuelle** ». Cet amendement souhaite mettre un terme aux discriminations liées au don du sang. En effet, les hommes ayant eu un rapport sexuel une fois dans leur vie avec un autre homme sont interdits de donner leur sang à vie.

Cependant seul un arrêté ministériel permettra de modifier les critères de sélection du don du sang.

Plus que jamais le Centre LGBT de Touraine **reste attentif aux prochaines évolutions**. Ouvrir le don du sang aux homosexuels tout en mettant en place des périodes d'abstinences qui leur sont uniquement réservées reviendrait tout simplement à inscrire de nouveau dans la loi une discrimination sur l'orientation sexuelle. Cela se pratique au Canada (5ans d'abstinence) ou au Royaume-Uni (1 an d'abstinence) à contrario de l'Italie, du Mexique ou de l'Espagne.

Comme le souligne le **rapport Véran** (« *La filière du sang en France* ») publié en juillet 2013, interdire aux homosexuels de donner leur sang est contreproductif car cela les amène à cacher leur orientation sexuelle lorsqu'ils se rendent à l'EFS.

**C'est pourquoi le Centre LGBT de Touraine demande à ce que les critères du don du sang soient les mêmes pour les hétérosexuels et les homosexuels.**

### Contact :

Mickael ACHARD –Centre LGBT de Touraine – 07 82 07 00 08